

DATE DE CONVOCATION
18/03/2024

DATE D’AFFICHAGE
18/03/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
27
PRÉSENTS
20
VOTANTS
26

L’an deux mille vingt-quatre, le **lundi 25 mars**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

Etaient présents

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, M. Jean-Louis BOISSÉE, M. Bruno LECŒUR, Mme Monique BOBLIN, M. Bernard LELAIZANT, M. Patrick DESVAGES, Mme Catherine SIBBILLE, M. Didier HERGAS, Mme Patricia FREIDOZ, M. Christophe BISSEY, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ [arrivé à 18h45, après le vote du point n° 2], Mme Magali LE BLAIS, Mme Edith LE ROUX, Mme Naïma ANNOUCHE, M. Frédéric LACOUR, Mme Agathe PETRIGNANI, M. Bertrand VERSTRAETE.

Absents excusés

Mme Sophie MOBASHER donne pouvoir à M. Jean-Louis BOISSÉE
Mme Sara ROUZIÈRE donne pouvoir à M. Bruno LECŒUR
Mme Marie-France LEBON donne pouvoir à Mme Catherine SIBBILLE
Mme Josette ALDROVANDI donne pouvoir à Mme Edith LE ROUX
Mme Isabelle PIERRE donne pouvoir à M. Jean-Pierre ISABEL
M. Nicolas RICHTER donne pouvoir à Mme Monique BOBLIN

Absent non excusé

M. Abdellah FAWZI

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis BOISSÉE

Délibération n° 24.03.25/09

Objet / Modification du tableau des effectifs n° 2

Monsieur le Maire, responsable de la commission du Personnel, expose aux membres du Conseil municipal qu’il conviendrait d’entreprendre une modification du tableau des effectifs pour l’année 2024.

En effet, Monsieur le Maire indique qu’il est nécessaire de prendre en compte les avancements de grade pour 2024 et également une fin de détachement d’un agent en tant que stagiaire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité ;

CONSIDÉRANT la fin de détachement d’un agent ;

CONSIDÉRANT les avancements de grade pour l’année 2024 ;

APPROUVE la création :

- d’un poste de Technicien principal de 1^{ère} classe, à temps complet
- d’un poste d’Animateur principal de 2^{ème} classe, à temps complet
- d’un poste d’Adjoint d’animation principal de 1^{ère} classe, à temps complet
- d’un poste d’Adjoint d’animation principal de 1^{ère} classe, à temps non complet à 28.50 heures par semaine
- d’un poste d’Agent de maîtrise principal, à temps complet
- de deux postes d’Adjoint technique principal de 1^{ère} classe, à temps complet
- d’un poste d’Adjoint technique principal de 1^{ère} classe, à temps non complet 30 heures par semaine
- de deux postes d’Adjoint technique principal de 2^{ème} classe, à temps non complet 28 heures par semaine

ET

APPROUVE la suppression :

- d'un poste de Technicien principal de 2^{ème} classe, à temps complet
- d'un poste d'Animateur territorial, à temps complet
- d'un poste d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, à temps complet
- d'un poste d'Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe, à temps complet
- d'un poste d'Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe, à temps non complet à 28.50 heures par semaine
- d'un poste d'Agent de maîtrise, à temps complet
- d'un poste d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe, à temps complet.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
Jean-Louis BOISSÉE

Le Maire,
Damien de WINTER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403019-20240325-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2024
Publication : 04/04/2024